



Adaptalia Métiers Santé

Immobilier - IDCC: 1527

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Bien-être
HOSPITALISATION (Y COMPRIS FRAIS DE MATERNITÉ)				
Frais de séjour				
Frais de séjour dans un établissement conventionné	100 % BR - MR	150 % BR - MR	400 % BR - MR	100 % FR - MR
Frais de séjour dans un établissement non conventionné	100 % BR - MR	150 % BR - MR	400 % BR - MR	90% FR - MR limité à 400% BR
Honoraires				
Médecins adhérents à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	220 % BR - MR	400 % BR - MR	470 % BR - MR
Médecins non adhérents à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Forfait journalier hospitalier	100 % forfait	100 % forfait	100 % forfait	100 % forfait
Forfait actes lourds	100 % frais réels			
Chambre particulière				
Chambre particulière (par jour)	35 euros	45 euros	80 euros	95 euros
Frais d'accompagnement				
Frais d'accompagnement (par jour) (pour un bénéficiaire de moins de 14 ans ou de plus de 70 ans)	35 euros	45 euros	80 euros	80 euros
Hospitway				
Pour préparer au mieux votre hospitalisation ou celle d'un proche, le service Hospitway vous permet de faire une recherche d'établissement parmi 200 pathologies sur la zone géographique souhaitée. Les données sont issues des 20 millions d'hospitalisations en France, à la fois lourdes et fréquentes.	Oui	Oui	Oui	Oui
SOINS COURANTS				
Maternité				
Forfait maternité (par enfant, en cas de naissances ou d'adoptions multiples le forfait est doublé)	10 % PMSS	350 euros	500 euros	800 euros
Honoraires médicaux				
Consultation ou visite d'un médecin généraliste adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	180 % BR - MR	320 % BR - MR	370 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin généraliste non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	160 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin spécialiste adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	180 % BR - MR	320 % BR - MR	470 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin spécialiste non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	160 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Actes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	180 % BR - MR	320 % BR - MR	470 % BR - MR
Actes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	160 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Honoraires paramédicaux				
Les actes pratiqués par les auxiliaires médicaux : les infirmiers, les masseurs kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes et les pédicures-podologues	100 % BR - MR	120 % BR - MR	250 % BR - MR	370 % BR - MR

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
15 euros	30 euros
15 euros	30 euros
-	-
-	-
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR

Contactez nous au 04 93 08 26 50 pour une étude gratuite. Ou en ligne : <https://entreprise.axa.mon-assurance.fr/>



Adaptalia Métiers Santé

Immobilier - IDCC: 1527

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Bien-être
Imagerie médicale				
Actes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	180 % BR - MR	320 % BR - MR	470 % BR - MR
Actes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	100 % BR - MR	160 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Analyses et examens de laboratoire				
Analyses et examens de laboratoire pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	120 % BR - MR	250 % BR - MR	370 % BR - MR
Médicaments				
Médicaments pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR			
Moyens contraceptifs prescrits et non pris en charge Sécurité Sociale (forfait global par année civile)	-	-	30 euros	55 euros
Matériel médical				
Appareillage, prothèses, produits et prestations diverses pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	150 % BR - MR	320 % BR - MR	460 % BR - MR
Médecines non conventionnelles				
Médecine douce réalisée par un praticien disposant d'un numéro ADELI, RPPS ou FINESS (par année civile) (Spécialités prises en charge: Acupuncture, Ostéopathie,Chiropractie)	100 euros	120 euros	150 euros	200 euros
Prévention				
Tout acte de prévention prévu à l'article R 871-2 du code de la Sécurité sociale	100 % BR - MR ⁽¹⁾	100 % BR - MR ⁽¹⁾	100 % BR - MR ⁽²⁾	100 % BR - MR ⁽²⁾
Dépistage Hépatite B	100 % BR - MR	120 % BR - MR	250 % BR - MR	370 % BR - MR
Médicaments et produits à base de nicotine, non pris en charge par la Sécurité sociale, prescrits par un médecin dans un but de sevrage tabagique, avec autorisation de mise sur le marché ou norme Afnor, par année civile	30 euros	40 euros	50 euros	50 euros
Les séances d'activité physique prescrites et adaptées aux affections définies par l'article D1172-2 du Code de la santé publique. L'activité physique doit être dispensée par un professionnel de santé ou un professionnel titulaire d'un diplôme ou certification, tels que définis à l'article D1172-2 du Code de la santé publique, par année civile	200 euros	200 euros	200 euros	200 euros
Connecteurs Bluetooth pour stylos à insuline ou pour glucomètre, prescrit par un médecin (cette garantie intervient une fois dans la vie du contrat)	100 euros	100 euros	100 euros	100 euros
Vaccins prescrits par un médecin non pris en charge par la Sécurité sociale dans les conditions prévues par leur autorisation de mise sur le marché (par année civile)	-	190 euros	250 euros	350 euros

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
-	-
20 euros	40 euros
100 % BR	200 % BR
20 euros	40 euros
Oui ⁽³⁾	Oui ⁽³⁾
100 % BR	200 % BR
15 euros	30 euros
-	-
-	-



Adaptalia Métiers Santé

Immobilier - IDCC: 1527

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Bien-être
Autres postes				
Frais de Transports	100 % BR - MR			
Cure thermale : frais médicaux, frais de séjour et frais de transport (forfait par année civile)	-	-	320 euros	640 euros
Téléconsultation				
La Téléconsultation Médicale permet aux salariés de consulter un médecin par téléphone ou vidéo 24/7. Numéro de téléphone sans surcoût Depuis la France : 36 33 / Depuis l'étranger : +33 1 55 92 27 54	Oui	Oui	Oui	Oui
My Easy Santé				
Le programme de prévention digital My Easy Santé vous aide à préserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.	Oui	Oui	Oui	Oui
AIDES AUDITIVES				
Aides auditives jusqu'au 31 décembre 2020				
Equipements de classe 1 ou 2	100 % BR - MR	150 % BR - MR	320 % BR - MR	460 % BR - MR
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	150 % BR - MR	320 % BR - MR	460 % BR - MR
Aides auditives à partir du 1er janvier 2021				
Equipement 100% Santé	100 % PLV - MR			
Equipement à tarif libre de classe 2 pour les adultes	400 euros - MR	600 euros - MR	1280 euros - MR	1700 euros - MR
Equipement à tarif libre de classe 2 pour les enfants	1400 euros - MR	1700 euros - MR	1700 euros - MR	1700 euros - MR
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	150 % BR - MR	320 % BR - MR	460 % BR - MR

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
-	-
100 euros	200 euros
-	-
-	-
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
-	-
300 euros	300 euros
300 euros	300 euros
100 % BR	200 % BR



Adaptalia Métiers Santé

Immobilier - IDCC: 1527

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Bien-être
DENTAIRE				
Soins et prothèses 100% Santé	100 % PLV - MR			
Soins (hors 100% Santé)				
Consultations, soins courants, radiologie et parodontologie pris en charge par la Sécurité sociale	125 % BR - MR	185 % BR - MR	320 % BR - MR	470 % BR - MR
Parodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile)	-	-	320 euros	480 euros
Prothèses (hors 100% Santé)				
Prothèses à tarifs limités (dans la limite de 100% PLV-MR)	200 % BR - MR	265 % BR - MR	400 % BR - MR	400 % BR - MR
Prothèses à tarifs libres	200 % BR - MR	265 % BR - MR	400 % BR - MR	400 % BR - MR
Orthodontie				
Orthodontie prise en charge	250 % BR - MR	300 % BR - MR	400 % BR - MR	500 % BR - MR
Orthodontie non prise en charge (par semestre dans la limite de 4 semestres consécutifs) (pour les traitements des enfants bénéficiaires commencés après 16 ans et jusqu'à 28 ans)	-	-	320 euros	400 euros
Implantologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale				
Implants dentaires (forfait annuel pour les 3 phases de l'acte)	5 % PMSS	250 euros	550 euros	825 euros
Prothèses fixes non prises en charge par la Sécurité sociale				
Pilier de bridge sur dent saine (dans la limite de 3 dents par an)	-	-	320 euros	510 euros

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
100 % BR	200 % BR
100 euros	200 euros
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
110 euros	220 euros
160 euros	320 euros
100 euros	200 euros



Adaptalia Métiers Santé

Immobilier - IDCC: 1527

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Bien-être
OPTIQUE				
Verres et monture				
Equipements 100 % Santé	100 % PLV - MR			
Equipements à tarif libre avec des Verres Simples	400 euros - MR	410 euros - MR	420 euros - MR	420 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Complexes	550 euros - MR	600 euros - MR	700 euros - MR	700 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Très complexes	600 euros - MR	650 euros - MR	800 euros - MR	800 euros - MR
dont un remboursement de la monture à tarif libre (Classe B) limité à :	100 euros - MR			
Autres postes Optique				
Lentilles de contact correctrices prises en charge ou non par la Sécurité sociale (y compris jetables)	320 euros ⁽⁴⁾	340 euros ⁽⁴⁾	380 euros ⁽⁴⁾	380 euros ⁽⁴⁾
La chirurgie réfractive (forfait par œil et par année civile)	1000 euros	1100 euros	1110 euros	1110 euros
Itelis				
Le Réseau Itelis permet aux assurés d'avoir accès à des soins de qualité, en protégeant leur budget.	Oui	Oui	Oui	Oui

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
-	-
50 euros	100 euros
80 euros	150 euros
170 euros	250 euros
50 euros	100 euros
20 euros ⁽⁵⁾	40 euros ⁽⁵⁾
100 euros	200 euros
-	-

(1) Remboursement minimum sinon remboursement selon le poste auquel il est rattaché (2) Remboursement minimum sinon remboursement selon le poste auquel il est rattaché. (3) selon le poste auquel il est rattaché (4) forfait global par an, au delà de la garantie des lentilles prise en charge est de 100% BR-MR (5) par an et par bénéficiaire

Document non contractuel

AXA France Vie. Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. Siège social : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex • AXA Assurances Vie Mutuelle : Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes Siren 353 457 245 • Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex • AXA Assistance France. S.A au capital de 2 082 094 € - 311 338 339 R.C.S. Nanterre. SIRET 311 338 339 00071. Siège social : 6, Rue André Gide 92320 Châtillon • Itelis SA à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 5 452 135,92 € - 440 358 471 RCS PARIS Mandataire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°10058758 - Immeuble « Le Diapason » - 218 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris. La société AXA PEOPLE PROTECTOR SERVICES, S.A UNIPERSONNELLE dont le siège social situé à Madrid, Emilio Vargas, 6, CP 28043, C.I.F n A-86154341 et dûment inscrit dans le Registre du Commerce de Madrid, Volume 28.459, Feuillelet 201, section 8, feuille numéro 512.428, inscription 1°, édite l'application mobile et la version web Easy Santé (www.myeasysante.fr).